

Rapport de la Commission de Gestion concernant le rapport de Gestion 2023 de la Municipalité

Gland, le 9 juin 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion, composée des membres :

- Léonie Wahlen - Présidente
- Pierre Joye
- Philippe Moret
- Timothée Haesslein
- Stéphanie Larrive
- Yvan Gremion
- Bernard Kaeslin

S'est réunie en présentiel le 21 mai.

INTRODUCTION

La Commission remercie la Municipalité et ses services pour le rapport de gestion et pour les réponses obtenues suites à nos questions. Cependant nous déplorons grandement le timing de réception du-dit rapport. Malgré le vœu formulé en 2023 : “ La Commission de Gestion est bien consciente du travail que demande la rédaction du rapport nonobstant elle souhaiterait que la Municipalité essaie dans la mesure du possible de nous envoyer ce dernier plus rapidement, le timing étant chaque année un peu plus serré.”, nous relevons que nous avons reçu le rapport encore plus tard.

Cette année nous l'avons reçu le 8 mai soit 33 jours avant de devoir envoyer notre rapport au bureau (sans oublier qu'on avait les jours fériés entre deux), en 2023 on l'a reçu le 24 avril, en 2022 le 22 mars et en 2021 le 31 mars. Cela devient difficile d'effectuer un travail de fond pour la commission, surtout quand il faut compter 8 jours pour répondre à nos questions. Nous restons conscients que c'est un énorme travail, cependant il est important pour que la commission de gestion puisse effectuer son travail dans de meilleures conditions de recevoir ce rapport dans de meilleurs délais.

SECRETARIAT MUNICIPAL

Secrétariat : En août 2023 l'administration a accueilli un nouveau secrétaire municipal en la personne de Monsieur Philippe Bovey. Sa mission générale est de diriger et organiser l'ensemble de l'Administration communale composée d'environ 200 collaboratrices et collaborateurs. Diriger en direct l'Etat-major de l'Administration (ORH, OCOM, OINFO, ODD, SM). Préparer, participer aux séances de la Municipalité et la conseiller. Communiquer ses décisions aux Services et Offices concernés et veiller à leur application et leur coordination entre ces différentes unités.

Postes : Nous relevons que contrairement à 2022 nous avons moins de départ de l'administration (19 départs en 2022 contre 13 en 2023), que nous avons 2 personnes qui bénéficient d'une promotion contre 3 personnes en 2022. Mais les arrivées restent stables avec 20 personnes engagées en 2022 et en 2023. En 2021 l'administration a engagé 6 apprentis pour diminuer à 1 personne les années suivantes. Plusieurs postes semblent se réouvrir régulièrement comme le poste d'Huissier, celui de chargé de communication ou encore le poste de paysagiste. On remarque aussi un tournus important au sein du SPOP avec les postes de la sécurité publique. En 2023 c'est au sein du service SMUN qu'on a le plus de postes recherchés.

Apprentissage : La commission a relevé qu'il n'y avait qu'un seul apprenti employé de commerce qui sera engagé par année alors qu'il va tourner dans les services, cela semble étonnant de ne pas en profiter pour en engager plusieurs et ne pas avoir un vide dans les services.

La commission de gestion a posé plusieurs questions sur l'office informatique, en particulier sur la sécurité informatique ; elle a obtenu des réponses satisfaisantes, qui ont cependant vocation à rester confidentielles.

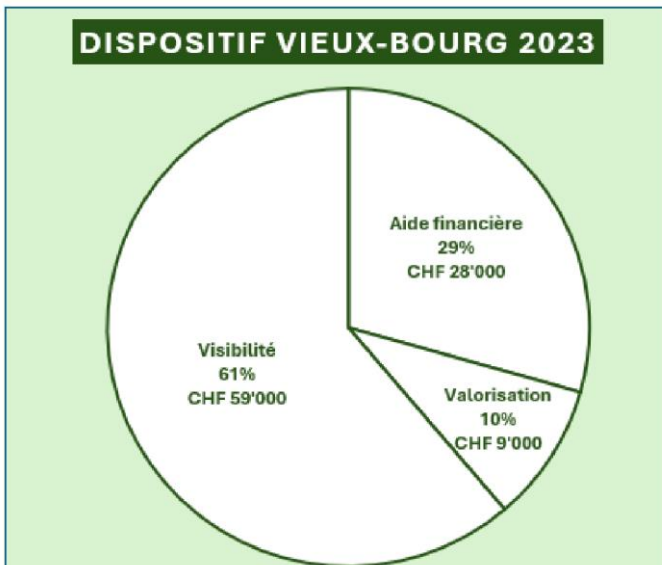
SERVICE DES FINANCES DE L'ECONOMIE ET DES SPORTS

Finances : La commune de Gland fait partie des collectivités publiques pilotes pour la mise en œuvre du nouveau modèle comptable harmonisé de 2^{ème} génération « MCH2 ». Les objectifs de ce modèle sont de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. A terme, la situation financière de la commune devrait être plus transparente et facile à lire pour chaque citoyenne et citoyen. Les collaborateurs du service ont été fortement sollicités afin de présenter le budget 2024 selon ce nouveau référentiel.

Economie : Dispositif d'accompagnement des commerçants du Vieux-Bourg.

Destiné à réduire autant que possible l'impact négatif des travaux sur les commerces et maintenir la continuité économique dans le secteur. Le montant de CHF 96'742.- utilisé en 2023 a été réparti selon les 3 volets prévus.

Le volet Visibilité représente la majorité des dépenses avec 40 entreprises au total qui ont bénéficié des mesures déployées sur l'année 2023 (panneaux publicitaires, bons-cadeaux, publications dans la presse etc.). Le volet Valorisation a été appliqué pour le projet Façades en Fleurs en Noël Durable avec 30 commerces participants. Deux commerces ont bénéficié de l'aide financière directe.



Passeport Glandois – spéciale Vieux-Bourg, évaluation générale de l'efficacité.

Le nombre de bons réalisés par commerces varie entre 0 et 50. Malgré le format revisité et la distribution en tout-ménage, l'utilisation des bons est restée au-dessous des attentes. Cependant, on peut constater que le Passeport a contribué à l'augmentation de la visibilité des 24 commerçants participants avec un impact qui reste difficile à chiffrer mais non-négligeable. Les retours reçus par le Service confirment que, au-delà des rabais proposés, les clients ont apprécié de découvrir les photos des commerçants et de découvrir le nombre et la diversité des commerces présents au Vieux-Bourg.

Domaines

Liste des mutations : A l'avenir, en plus des références cadastrales, les noms et numéros de rues seront ajoutés. Ce qui devrait faciliter la localisation des objets.

Association des jardins familiaux : Cette association a vécu une période un peu agitée il y a quelques années. La situation s'est-elle normalisée ? 150 lopins sont-ils suffisants ou y a-t-il une longue liste d'attente ?

La présidente de l'Association nous a assuré que la période agitée est en effet terminée, et qu'elle fonctionne de manière paisible grâce notamment aux changements de la composition du Comité. La liste d'attente comprend une vingtaine de personnes, ce qui représente environ 2 ans d'attente. Le nombre des demandes est en croissance depuis la période post-covid mais pour des raisons logistiques, il est difficile d'envisager d'augmenter le nombre des parcelles et des participants.

Sport

Centre sportif d'En Bord : Les coûts pour l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En Bord ont été largement sous-estimés. Le préavis 45/2023, demandait les crédits complémentaires permettant de terminer les travaux et quelques installations complémentaires. La buvette du stand de tir était devenue un bâtiment séparé, plus grand, permettant la mise à disposition d'un public plus large. Les coûts de ce bâtiment

étaient approximativement 3 fois ceux du projet initial. Ce préavis a suscité de nombreux débats au sein des commissions et du conseil Communal. Finalement la Municipalité a présenté un amendement proposant de ne pas réaliser la buvette du stand de tir. Le préavis ainsi amendé a été accepté, permettant de poursuivre la réalisation des aménagements d'En Bord.

De nouvelles installations sont régulièrement mises à disposition de la population, elles sont fort appréciées et très utilisées.

Programme « Bouge ! » : De nombreuses activités sportives gratuites sont proposées pour tous les âges et niveaux.

La popularité de la « Gland Spring Run » ne cesse de grandir.

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Grand projets et travaux

L'année 2023 a été marquée par de grands projets notamment le démarrage de la rénovation du vieux-bourg, l'aménagement du chemin de la Crétaux et l'ouverture de la première rue cyclable du canton sur la rue de la gare, reliant le centre historique du village à la gare. Espérons que cet élan en faveur de la mobilité douce sera amené à s'étendre également au sud de ville.

Eau

Malgré un déficit de précipitations moindre qu'en 2022, il a fallu, d'entente avec les autres communes du réseau, à nouveau recourir à des restrictions d'eau en 2023 entre la mi-août et la mi-septembre. Cette période fut néanmoins de plus courte durée que l'année précédente.

En outre, pour couvrir la consommation il a fallu acheter davantage de volume à la SAPAN cette année, 30% de plus que l'année précédente, ce qui équivaut à 12% de la consommation, soit 148'010 m³. Ces achats représentent un coût croissant sur les dernières années comme le confirme les chiffres figurant dans le tableau ci-dessous :

| 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------|-----------|------------|
| 26'111.84 | 65'534.21 | 117'052.56 |

Il faudra vraisemblablement attendre la réalisation du projet de captage de la Cézille pour voir ces achats d'eaux diminuer.

Eclairage public

Les mesures d'économie d'énergie du premier trimestre ainsi que la mise en place du Plan lumière dès le mois de mai ont permis d'économiser de l'électricité, compensant la hausse des tarifs intervenue cette année et permettant ainsi à la facture électrique de l'éclairage public de rester stable.

Gestion des déchets

La collecte de déchets s'est montée à 5'338 tonnes en 2023, soit une baisse de 82 tonnes par rapport à 2022. Une baisse de tonnage constatée à la déchèterie pourrait être un signe que les ménages font plus attention à leur production de déchets, cependant une hausse de la collecte d'ordures ménagères par habitant (qui passe de 102.0 à 107.9 kg/hab.) pourrait aussi être un signal d'une légère baisse de tri des déchets. La légère baisse du taux de collecte séparée qui passe de 65.8% à 63.5% semble aller dans ce sens. Notons que ce chiffre reste néanmoins largement au-delà de la moyenne cantonale de 58%.

En revanche, la COGES ne peut que déplorer qu'aucune avancée notable ne puisse être relevée sur la question de la reprise des emballages par les commerces, notamment dans les grandes surfaces.

Environnement

Depuis l'inventaire de 2020, les surfaces vertes sous gestion ont augmenté de 7'158 m². Quant au patrimoine arboré, il a, pour sa part, augmenté de 159 arbres. Ces augmentations sont dues en grande partie à l'acquisition de la parcelle du WWF, qui a augmenté de 6'000m² la surface d'espaces verts et ajouté 88 arbres au patrimoine arboré. Les projets communaux (places Blanche et de Riant-Coteau, Rue de la gare et La Crétaux) ont également contribué à cette augmentation, apportant ainsi de la végétation bienvenue en ville.

L'indice de canopée donne la proportion de la surface dont la hauteur de végétation arborée est supérieure à 3 ou 6 m. Un bon taux de canopée permet de lutter contre les îlots de chaleur, car les arbres contribuent à rafraîchir l'air par leur ombrage et leur transpiration.

| Ensemble du territoire | | | Espace bâti seulement | |
|------------------------|----------------------|------------------------------|-----------------------|------------------------------|
| Hauteur de Canopée | Couverture Communale | Couverture moyenne Cantonale | Couverture Communale | Couverture Cantonale Moyenne |
| > 3m | 20.1 % | 36.4 % | 9.6 % | 13.6 % |
| > 6m | 18 % | 32.8 % | 6 % | 9.1% |

Selon les statistiques cantonales, la ville de Gland a un taux de canopée inférieur à la moyenne du canton. Il serait intéressant de voir l'évolution de ces chiffres et l'impact effectif qu'ont les mesures de végétalisation que met en œuvre la Commune. La commission n'a cependant pas reçu la réponse concernant le nombre d'abattage d'arbres qu'il a été effectué sur les espaces gérés par la commune.

La renaturation du Lavasson porte des fruits en termes de biodiversité, permettant la présence de cinq espèces de batraciens dont le crapaud accoucheur, menacé en Suisse. En outre, les mesures d'entretien des bords de routes et autres zones herbeuses permettent au promeneur attentif d'admirer quelques beaux spécimens d'orchidées sauvages. Il est encourageant d'observer un effet sur la biodiversité des mesures mises en œuvre.

De nombreuses activités ont permis aux jeunes et aux curieux de s'intéresser à l'environnement, voire de s'impliquer, notamment avec les activités suivantes :

- Débardage à cheval sur la parcelle "Stand de tir et parcours VITA"
- Poster à colorier sur la biodiversité
- Sculpture en bois dans le cadre du centre aéré
- Plusieurs associations ont procédé à des journées de collecte de déchets sur le territoire communal

SERVICE DE LA POPULATION :

Guichet Virtuel 2.0 :

Le point fort du service de la population en 2023 a été la finalisation du projet guichet virtuel 2.0. En effet depuis le 16.10.2023 cette plateforme est en place et permet aux habitants de Gland d'effectuer certaines demandes en ligne :

- Demande de subventions pour la culture
- Demande de pour le développement durable
- Demande de pour les écoliers
- Demandes d'inscriptions au logement
- Demandes d'exonérations ou d'arrangements de paiement
- Demandes d'arrivées, de déménagement et de départs

Depuis le début 2024 **109** attestations d'établissement ont pu être traitées automatiquement. Cependant le besoin en personnel reste le même car certaines demandes nécessitent toujours l'intervention d'un collaborateur du service de la population

Quelques chiffres se rapportant aux services de la population:

| | |
|--|-------|
| Nombres d'arrivée dans la ville de Gland | 1'388 |
| Nombres de départ de la ville de Gland | 1'226 |
| Electeurs-scrutins cantonaux et fédéraux | 7'168 |
| Electeurs-scrutin communaux | 9'033 |
| Nombre de chiens | 810 |
| Nombre de mutations (traitement de permis, séjour établissement, ect...) | 1'896 |
| Nombre de demande pour l'obtention de la bourgeoisie de Gland en étant déjà suisse (200.-) | 0 |

USLG :

Le service de la population par l'intermédiaire de l'Union des sociétés locales de Gland coordonne les activités des sociétés locales de la ville de Gland.

L'USLG a donc rencontré les membres de la Municipalité pour parler de différents sujets. Ainsi un local pour entreposer le matériel a pu être trouvé dans les locaux des Perrerets et la Municipalité recherche encore un lieu pour y créer une maison des associations.

Evènement en 2023 organisés par les associations de la ville avec la collaboration du SPOP:

1. 50^{ème} Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois portée par le Chœur Mixte le Chêne
2. 1^{er} août Stand tenu par l'USLG (redistribution des bénéfices aux sociétés locales)
3. Street tournoi coorganisé avec la Commune et le futsal
4. Fête Multi-culturelle

Transport :

A la gare de Gland des bénévoles informent et rassure les voyageurs. Cependant il serait bien de rappeler que l'utilisation de vélo et trottinette est interdit sur les quais de la gare.

Auparavant dix cartes journalières permettaient de voyager avec les CFF. Ces cartes étaient en vente au SPOP. Cependant cette offre a été supprimée et un nouveau concept devrait se mettre en place prochainement.

Un sondage a été réalisé sur les habitudes de mobilité et les attentes spécifiques en termes de services de mobilité. Les résultats du sondage feront l'objet d'une communication de la municipalité au **printemps 2024**.

Sécurité Publique :

Les agents sociaux de proximité ont la charge du contrôle des stationnements. Les amendes d'ordres sont passé de **4332** en 2022 à **1572** en 2023.

Cette forte diminution s'explique par le fait qu'une personne était dédié à ce travail en 2022 et pour cette période déterminée. Actuellement l'absence de la cheffe du Groupe de sécurité publique (GSP) obligent les ASP à assumer les tâches administratives et ont donc moins de temps pour les amendes.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME

Le Service des bâtiments et de l'urbanisme (SBU) de Gland est chargé de la gestion, de l'entretien et de la rénovation des bâtiments communaux, ainsi que de la planification urbaine et de la délivrance des permis de construire. En 2023, le SBU a réalisé de nombreux travaux d'entretien et de rénovation sur différents sites communaux, notamment les collèges, le bâtiment administratif, l'Hôtel de la Plage et le stand de tir. Parallèlement, le SBU a géré plusieurs projets de construction et de rénovation, tels que l'extension de la galerie du restaurant scolaire de Grand-Champ, l'équipement du Collège des Perrerets en Wi-Fi et en affichages numériques, et la rénovation de l'enveloppe extérieure de la Salle communale.

Le SBU a également planifié la rénovation du Collège de Grand-Champ, qui a débuté en décembre 2023 et devrait s'achever pour la rentrée 2025-2026 selon le planning. Cependant, avant le début des travaux le Patrimoine Suisse - section vaudoise a annoncé souhaiter une réévaluation de la note attribuée au bâtiment par le recensement architectural du canton de Vaud, soit le passage de la note actuelle 3 (Objet intéressant au niveau communal et méritant d'être conservé) à la note 2 (Objet d'importance cantonale). Dans ce but, Patrimoine Suisse proposait « qu'une étude historique soit réalisée sous la surveillance compétente de Monuments et Sites ». Outre le fait que cette étude aurait pris plusieurs années, une réévaluation de la note de 3 à 2 fait passer le bâtiment sous compétence cantonale et non plus communale. La Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) - Division monuments et sites aurait alors supervisé entièrement le projet, retardant ainsi son avancement et représentant également une perte d'autonomie au niveau décisionnel pour la Ville de Gland. L'opposition de Patrimoine Suisse a finalement été levée avec engagement de la Ville de collaborer avec la DGIP pour certains choix techniques. Le permis a été délivré et Patrimoine Suisse n'a pas fait recours à la levée de son opposition.

Il y a eu aussi l'acquisition du bâtiment A5.4 à La Combaz pour une crèche et des logements. Cette dernière acquisition a permis l'ouverture de la crèche Bee Happy en décembre 2022 et l'emménagement des locataires dans les appartements en avril 2022. Le directeur de la crèche s'est déclaré globalement satisfait des locaux,

malgré quelques problèmes de surchauffe en été qui ont été résolus par des optimisations de la ventilation et des mesures organisationnelles.

Consommation énergétique des bâtiments

Le suivi des bâtiments communaux est assuré par le logiciel Enercoach, les contrôles quotidiens des concierges et techniciens, ainsi que les rapports d'entreprises externes. Cette surveillance permet d'évaluer l'efficacité des rénovations, de suivre la transition énergétique et d'identifier les points d'amélioration. Les statistiques de consommation énergétique montrent une légère diminution globale de la consommation d'énergie malgré l'ajout de nouveaux bâtiments, ce qui témoigne de l'efficacité de la stratégie de rénovation énergétique.

Police des constructions

En matière d'urbanisme, la Commission consultative d'urbanisme a été sollicitée à quatre reprises en 2023 pour analyser des dossiers de construction et des propositions pour le Plan d'affectation (PA) « Cité-Ouest SA - Aux Tuillières », et mener des réflexions sur la densification du territoire. La police des constructions a délivré 46 permis de construire, mais a également refusé deux demandes.

Commission de salubrité

La Commission de salubrité, chargée d'évaluer les questions d'hygiène et de salubrité dans la commune, a examiné les plans de nouvelles constructions et modifications, délivré des avis préalables sur les permis d'habiter, effectué des inspections sur le terrain, signalé les travaux d'assainissement nécessaires et identifié les habitations inhabitables. Elle est l'organe de préavis de la Municipalité en matière de santé publique.

Densification

La commune explore différentes pistes pour la densification de son territoire à moyen et long terme, notamment la densification des zones de faible densité, la densification verticale et l'identification de terrains en zone agricole potentiellement constructibles. Une réflexion globale est également menée en collaboration avec la Région de Nyon.

Le Plan d'affectation communal (PACOM)

Après plusieurs années d'études et de développement du projet, l'objectif est de déposer le PACom à l'enquête publique d'ici le premier semestre 2025.

Les conclusions de la mise à jour de l'étude « Objectif logement » ainsi que les orientations de la politique de l'habitat en cours d'élaboration (préavis 58/2024) seront intégrées dans le dossier. Les derniers éléments sont attendus dans le courant de l'été. Suivront alors d'une part la phase de traitement des oppositions éventuelles, et d'autre part l'organisation de séances de conciliation. En fonction de ces dernières, et si une enquête publique complémentaire n'était pas nécessaire, le PACom pourrait être présenté au Conseil communal à la fin de l'année 2025

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE :

Le Service de l'enfance et de la jeunesse répond aux droits et besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans et accompagne leurs familles dans leurs missions socio-éducatives.

Pour mener à bien ses missions, le Service de l'enfance et de la jeunesse s'appuie sur les deux Offices suivants :

- L'Office de l'enfance répondant aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles
- L'Office de la jeunesse répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 25 ans et de leurs familles.

OFFICE DE L'ENFANCE :

La pause déj' : Le plafond a été pour la première fois réhaussé de 72 à 84 places sur les deux sites (il y a donc 168 places au total désormais). Les effectifs d'enfants accueillis quotidiennement sont déterminés proportionnellement au personnel d'encadrement (1 adulte pour 12 enfants) et à la capacité d'accueil des locaux (84 places). Si le quota est atteint, le nombre d'intervenants est adaptés en proportion. Par exemple, le jeudi à Mauverney : il y a 7 intervenantes pour 74 enfants. Le lundi, le mardi et le vendredi il y a 6 intervenants pour 72 enfants. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Les inscriptions pour la nouvelle année scolaire sont ouvertes à partir du 1^{er} juin. Il n'y a pas de liste d'attente vu que le plafond a été réhaussé à 84 par site et qu'il n'a à ce jour pas encore été atteint.

Politique de la petite enfance : Le Service de l'enfance et de la jeunesse a mis en place et rassemblé à l'automne 2022 un réseau de professionnels de la petite enfance. Ce service s'est considérablement développé en 2023. Notamment plusieurs dispositifs ont été mis en place pour les familles comme :

- L'accueil libre du mercredi matin aux Perrerets de 9h00 à 11h00. Comme les retours sont très positifs, un deuxième accueil libre sera ouvert dès la rentrée d'août 2024 à Mauverney (le mardi)
- Le ping-pong : possibilité d'accueillir 15 enfants. L'activité est encadrée par une conseillère école-famille et deux intervenantes engagées au sein de la Maison de l'enfance. Beaucoup de familles se sont inscrites et malheureusement il n'a pas été possible d'accepter tout le monde. Les sessions sont habituellement limitées à 12 familles. L'année scolaire 2022-2023 étant le démarrage de ce programme, nous n'avons eu que 2 familles inscrites. Cette année scolaire, la demande a été telle (par suite d'un publipostage auprès des familles pouvant être intéressée) que nous avons dû accepter jusqu'à 15 familles pour ce cycle d'ateliers.
- Les mots piccolo : c'est la possibilité d'accueillir 25 enfants allophones, encadrés par des enseignantes et des auxiliaires de la Ville de Gland. Cela permet aux parents de trouver un soutien pour leurs enfants avant qu'ils ne commencent l'école obligatoire.

Dans l'accueil Parents – enfants les enfants sont accueillis de puis leurs premiers mois jusqu'à leur 4 ans.

Prévention santé :

La commission s'étonnait qu'au vu des problèmes grandissant de cyberharcèlement, seuls élèves de 8P assistaient au spectacle de la troupe Caméléon. Apparemment la troupe Caméléon est très chère et difficile à mobiliser. L'Etablissement secondaire la faisait venir en 10ème également pour parler de harcèlement ou d'identité de genre. Cela fait 2-3 ans qu'ils ne sont pas revenus mais des contacts seront repris prochainement dans le but de la faire intervenir à nouveau.

Malheureusement nous n'avons pas pu savoir en quoi consistait le projet grandir en paix. Le service n'ayant pas eu la réponse à temps des écoles. Nous n'avons pas pu avoir plus d'informations sur les projets pour améliorer la vie scolaire et sur la refonte de la journée spéciale, le service attend des réponses des écoles. La commission espère que les réponses nous seront apportées.

Projet Love Respect: L'équipe PSPS (directeur, doyenne, infirmière scolaire, psychologue scolaire, médiateurs scolaires, conseillère école-famille, délégué PSPS, éducatrice PEMS et déléguée durabilité) a pour but de promouvoir la santé en milieu scolaire et d'effectuer de la prévention, ceci pour créer un climat propice aux apprentissages et au bien vivre ensemble.

Les écoles sont censées être un lieu « safe » pour l'ensemble des élèves et des adultes qui la fréquentent, chacun/e ayant le droit de s'y sentir en sécurité. Avec ce projet ils veulent prôner le respect des différences et des individus, ainsi que l'égalité des chances (entre filles et garçons de toute nationalité et de tout milieu social). Ils luttent contre la violence physique et verbale, contre les discriminations, les intimidations ou le harcèlement, la haine, le racisme, le sexisme et l'homophobie. Un projet de prévention global intitulé LOVE RESPECT a vu le jour pour lutter contre tous les points cités ci-dessus, que certains élèves peuvent pratiquer envers d'autres. Ces comportements n'ont pas droit de cité à Grand-Champ. Le message véhiculé auprès des élèves est exactement à l'opposé : respect de chacun, tolérance, vivre ensemble, etc.

Travailleurs sociaux de proximité :

Les jeunes sont accompagnés par les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) selon 2 axes

- Le suivi individuel
- L'accompagnement collectif

Durant l'année 2023, ce sont un peu plus de 100 jeunes qui ont bénéficié d'un suivi individuel afin de les soutenir dans les diverses problématiques qu'ils rencontraient. Ces accompagnements prennent la forme d'entretiens individuels formels ou informels, durant lesquels les TSP font preuve d'écoute active, de conseil pour des problématiques diverses et variées, ne nécessitant pas d'intervention externe, ou encore de soutien administratif (aide à la recherche de logement, explication du contenu d'une lettre, information et accompagnement durant les diverses procédures). Ces temps en individuel permettent également aux TSP, lorsque la demande sort de leur domaine de compétence, de réorienter et d'accompagner les jeunes vers le partenaire du réseau le plus à même de le soutenir (CSR, Médecin, Activ'action, etc.)

En parallèle des suivis individuels, les TSP ont accompagnés les jeunes dans la mise en œuvre de projets collectifs. En 2023, nous pouvons citer :

- La « soirée 16-25 ans » qui a eu lieu à la salle de Montoly. Cette soirée, initiée par une jeune de la Ville, a rencontré un franc succès (200 participants) et visait à pallier le manque de lieux de sorties nocturnes pour les jeunes à Gland.
- Il y a également eu une soirée intergénérationnelle mise en place avec le Parlement des Jeunes de Gland et l'association de senior « Vivre Ensemble à Gland », soirée durant laquelle ils ont pu confectionner et déguster ensemble des Malakoff.
- En été, le « Grill & Sound » a été reconduit par le Parlement des jeunes, il s'agit d'un/e après-midi/ soirée dédiée à la musique où les habitants sont invités à venir manger des grillades tout en profitant de la musique pendant l'été.

- Les vendredis « Sport'ouvertes » ont continué à être organisés à la salle de gym de l'école de Mauverney réunissant chaque semaine entre 15 et 30 jeunes autour de partie de foot en salle.
- Le dernier projet collectif de 2023 fût les rénovations de la salle jeunesse qui se trouve dans le bâtiment Pépinière initiées par le Parlement des Jeunes de Gland.

Centre de rencontres et de loisirs :

Le CRL a ouvert ses portes 3 jours de moins en 2023 pour trois raisons :

- Absences successives de deux animatrices en arrêt pendant de long mois
- Fermeture dès avril 2023 du mardi par manque de fréquentation (fréquentation identique sur l'ensemble des ouvertures 2022/2023 malgré cette fermeture)
- Un mauvais indicateur. En effet, nous parlons de « jours d'ouverture » du lieu CRL Montoly ; or dans notre perspective commune de développement du CRL, il faudrait parler de « jours de fonctionnement ». Cet indicateur prend ainsi en compte l'ensemble de l'activité du CRL en tant qu'"Association" et non plus en tant que « lieu » uniquement. Les jours de fonctionnement de l'Association comprennent ainsi les camps, séjours, événements, animations et encadrements du Relax'Resto (9e – 10e – 11e) les midis, salle de gym, et autres actions hors murs ... en plus de l'accueil libre. En 2023 le CRL était fermé 3 semaines l'été, en 2024 il sera ouvert tout l'été par le biais de camps, séjours et de l'été à la Falaise.

Les cours de boxe comme tous les projets de jeunes se mettent en place et ont souvent une durée limitée. L'action cours de boxe s'est terminée en juin 2023 et a laissé place à des cours de danse en lien avec les demandes des jeunes, relayés par les TSP. Cependant nous attendons toujours leur mise en place. Nous avons également mis en place un atelier d'écriture avec 4 inscrites à l'heure actuelle et avons développé les créneaux horaires et projets avec le studio d'enregistrement.

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Ce dicastère propose de nombreuses mesures de soutien aux acteurs culturels. Le Service a offert deux bourses destinées à des artistes professionnels pour la quatrième année consécutive. En 2023, ce sont aussi 12 subventions ponctuelles qui ont été accordées pour différents projets artistiques ou socio-culturels.

Le service Navibouq' La Côte a rencontré un grand succès avec une augmentation de près de 8% par rapport à l'année précédente. Ce succès est notamment lié au nouveau site internet qui facilite beaucoup l'accessibilité aux divers services. En juin 2023, un nouveau site internet a aussi vu le jour, sors.gland.ch, le nouvel outil de promotion culturelle.

Ce Service développe également des projets d'art, à travers des pour-cent culturels, des appels à projets ou des actions de médiation. Ce sont ainsi plusieurs projets qui ont été mis en place comme :

- L'inauguration des aménagements de Gare Sud – La Crétaux
- Le stand de médiation du Service lors de l'inauguration de Gare Sud
- L'inauguration de la nouvelle série de pièces de la machine Vincentime.

Affaires Sociales :

L'un des points forts de l'année 2023 fut la création du projet Vieillir chez soi qui a été accepté par le Conseil communal en septembre 2022 (préavis municipal n°25/2022). Il s'agit d'un projet novateur et expérimental, qui vise à faciliter le maintien à domicile des seniors de Gland. La première phase consistait à identifier des modifications architecturales nécessaires dans les logements de personnes âgées. L'intérêt général pour ce projet a été confirmé par un questionnaire envoyé à 500 ménages, et il s'en est suivi de travaux entrepris dans 20 appartements.

Au printemps 2023, le Conseil communal a accepté le préavis municipal n°37/2023 (demande de crédit d'investissement pour les travaux de second-œuvre et d'aménagement du bâtiment A5.1 du quartier de La Combaz, sis sur la parcelle 4311). L'objectif d'une salle communautaire est d'apporter un endroit pour accueillir et réaliser des projets et activités de quartier. Les travaux ont commencé en juillet 2023.

VOEUX DE LA COMMISSION DE GESTION

La Commission de gestion :

- Souhaite que la Municipalité se penche sur des alternatives à la troupe caméléon afin d'aborder le sujet du cyberharcèlement et cela également pour les autres années scolaires
- Aimerais que la Municipalité mette en place le plus rapidement possible un bureau des projets pour les préavis comme discuté lors de notre précédent rapport intermédiaire.

CONCLUSION

Le Conseil communal,

- Vu le rapport de gestion de la Municipalité 2023
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

La Commission de gestion, à l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil communal d'accepter le Rapport de Gestion 2023 de la Municipalité et de décharger cette dernière de son mandat pour 2023

Signatures des membres de la Commission

| | |
|--------------------|--|
| Léonie Wahlen | |
| Pierre Joye | |
| Philippe Moret | |
| Timothée Haesslein | |
| Yvan Gremion | |
| Stéphanie Larrivé | |
| Bernard Kaeslin | |

